

Envoyé en préfecture le 10/03/2021 Reçu en préfecture le 10/03/2021

Affiché le

ID: 063-246300966-20210309-32_2021-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°32 - 2021

L'an deux mil VINGT et UN, le NEUF du mois de MARS, le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni à Chambon sur Lac, sous la Présidence de Monsieur GAY Lionel

ભાલભાલભાલ

ÉTAIENT PRESENTS :

Besse Mesdames DECHAMBRE Brigitte, TARTIERE Catherine

Messieurs GAY Lionel, MARLET Pierre, PERRON Jacques

Chambon/Lac Monsieur LABASSE Emmanuel
Chastreix Monsieur BABUT Michel
Compains Monsieur VALETTE Henri

Egliseneuve d'Entraigues

Espinchal Monsieur CHANIER Jean-Luc

La Bourboule Mesdames EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte

Messieurs BATTUT Romain, DANJOUX Hugues

La Godivelle Madame MANSANA Jocelyne

Le Mont-Dore Mesdames SAVOLDELLI Florence, MABRU Michelle

Monsieur DUBOURG Sébastien,

Le Vernet Ste Marguerite Monsieur DABERT Laurent

Montgreleix Monsieur MAGE Jean

Murat le Quaire Monsieur CASSIER Jean-François

Murol Messieurs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger

Picherande Monsieur ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery Monsieur CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe Monsieur PERRON Roland

Saint Nectaire Madame LEFEUVRE Marion, Monsieur BELLONTE Alphonse

St Pierre Colamine Monsieur CLECH Michel
St Victor la Rivière Monsieur GORY François
Valbeleix Madame LANCELLE Elsa

લલલલલ

Secrétaire de séance : Monsieur LABASSE Emmanuel

Nombre de Conseillers : En exercice : 35 - Présents : 30 - Votants : 32

Pouvoirs : Mme MONESTIER Séverine à Mr GAY Lionel, Mr AURIACOMBE Stéphane à DUBOURG Sébastien

Absents/Excusés: Monsieur EYRAGNE Jean-Marc

Délégués suppléants assistant au conseil : Madame PANCRACIO Amélie, Messieurs VALLON Philippe, BOISSARD

Michel

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

OBJET: Affectation du Résultat 2020 - Budget Principal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis du comptable public;

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire les résultats de l'exercice 2020 pour le Budget Principal et propose d'en affecter les résultats comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	9 334 544.32 €
Recettes	11 228 739.54 €

 Résultat de l'exercice
 1 894 195.22 €

 Résultat reporté
 1 907 641.79 €

 Solde de clôture BA Zones d'Activités
 2 500.00 €

Résultat à affecter 3 804 337.01 €

Envoyé en préfecture le 10/03/2021 Reçu en préfecture le 10/03/2021

Affiché le

ID: 063-246300966-20210309-32_2021-DE

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT

 Dépenses
 1 760 283.47 €

 Recettes
 2 487 442.65 €

 Résultat de l'exercice
 727 159.18 €

 Résultat reporté
 - 1 327 355.38 €

Déficit d'Investissement - 600 196.20 €

SOLDE DES RESTES A REALISER (RAR)

 Dépenses
 445 866.10 €

 Recettes
 1 396 034.26 €

Solde des R.A.R 950 168.16 €

Excédent de financement de la section d'Investissement :

-600 196.20 € + 950 168.16 € = 349 971.96 €

AFFECTATION

1/Affectation en réserve 2020 (1068) 2/Report en section de Fonctionnement (002) 0.00 € 3 804 337.10 €

3 804 337.10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité

DECIDE d'affecter le résultat 2020 pour le Budget Principal comme présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, Les Jour, Mois, An que sus dit Au registre sont les signatures Pour copie conforme Le Président, Lionel GAY